



## **SECTION Corse du SN PTAS CGT - DMLC**

**Terre-Plein de la Gare – 20302 AJACCIO cedex 9**

Les élus CGT au Comité Social d'Administration de la DMLC ne siégeront pas au CSA convoqué vendredi 10 février à Ajaccio en l'absence de cadre réglementaire pour cette réunion. Nous restons dans l'attente de proposition d'un règlement intérieur de la part des autorités Ministérielles dont la parution est attendue dans les jours prochains.

Par ailleurs, suite à la très forte mobilisation contre la réforme des retraites qui s'exprime depuis le 19 janvier dans le pays et ce mardi encore, dans les rassemblements en Corse à Ajaccio et Bastia, nous entendons réaffirmer ici notre opposition au projet de réforme des retraites prévoyant notamment le passage de l'âge d'ouverture des droits de départ à la retraite de 62 à 64 ans.

Nous invitons les agents à renforcer le mouvement en participant aux côtés de la population aux prochaines manifestations programmées ce samedi 11 février, à 10h00 à Ajaccio et Bastia, ainsi qu'aux mobilisations suivantes prévues les 16 février et 7 mars prochains. Nous réaffirmons notre attachement aux systèmes de retraites solidaires par répartition que ce projet contribue à démanteler, invitant indirectement ceux qui le peuvent à s'en détourner au profit de systèmes individualistes.

La retraite par capitalisation, ce n'est pas pour nous ! Les sous-revalorisations du point d'indice depuis deux décennies et l'inflation galopante des derniers mois, conjuguées en Corse à la cherté de la vie et à l'absence de revalorisation de l'ICFT depuis 2012, grèvent un peu plus chaque jour le pouvoir d'achat des agents.

Dans ce contexte, la CGT vous fait part de ses revendications :

- Abandon du projet de réforme des retraites ;
- Dégel et augmentation de la valeur du point d'indice ;
- Mise en place de mesures de rattrapage visant à compenser les pertes indiciaires intervenues depuis 2010 ;
- Intégration des primes dans le traitement indiciaire ;
- Retour à une gestion démocratique et transparente des promotions ;
- Suppression du 30ème indivisible ;
- Revalorisation en Corse de l'Indemnité Compensatoire pour Frais de Transport (ICFT) pour les fonctionnaires en service en Corse et son élargissement aux vacataires, à l'ensemble des contractuels, aux privés d'emploi, actifs du privé et à tous les retraités.

Nous demandons la satisfaction de ces revendications, seules à même de répondre aux attentes des personnels et bien à l'opposé des messages venant du Ministre GUERIGNI, n'ayant pour seul but que de tenter de nous faire accepter l'inacceptable et dont la légalité des envois sur nos messageries personnelles est plus que contestable.

**Non aux 2 ans fermes pour tous ! Non au recul de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans !**

Nous demandons à l'administration de transmettre cette déclaration à Monsieur le Préfet de Corse et à nos ministères de tutelle.

**Le jeudi 09 février 2023, à Ajaccio.**

**Les élus CGT au CSA de la DMLC**